



# Communiqué commun CGT/Sud-rail.



## **Droit de réponse aux membres UNSA du CASI NPDC**

### **LES ISSAMBRES**

## **Sur le patrimoine des Cheminots : quoi qu'il arrive l'Unsa n'en veut pas !**

Dans un écrit en date du 24 juin, les représentants Unsa au CASI Nord-Pas-de-Calais s'en prennent une fois de plus aux autres plutôt que d'assumer leurs choix, usant par la même une fois encore de sous-entendus mensongers ! Aujourd'hui ceux qui représentent l'UNSA au bureau de CASI font le choix d'une communication clinquante et évasive du type « laissant croire que » : vous remarquerez qu'il y a des gros titres mais aucun contenu justifiant leurs arguments. Sur le sujet des Issambres comme l'atteste le compte rendu de bureau du 18 janvier ils ont bel et bien été invités à se rendre sur site !

Petit retour en arrière : **C'est en 2013 que l'histoire actuelle entre le CASI et les Issambres trouve son origine** lorsque le CER Nord-Pas de Calais a proposé une étude d'investissements pour élargir l'offre de départs en vacances aux cheminots et leurs familles. Partant du constat que plus d'une personne deux ne part pas en vacances (53% de la population française en 2013), que l'offre du CCE ne permettait pas de répondre favorablement à la demande des cheminots, le bureau du CER a donc proposé de voter l'achat de parts sociales au village « La Gaillarde » aux Issambres dans le Var.

En effet, l'offre proposée par le CCE était adaptée sur le fond mais confrontée à une inadéquation entre « la demande des cheminots et leurs possibilités d'accueil ». Les Bergeries d'Etaples connaissent un succès grandissant et les appartements de Wimereux déjà très prisés, l'offre du CER est alors reconnue par tous comme pertinente et suffisante.

Alors que beaucoup de cheminots de notre région aspirent à accéder à des prestations « **au soleil** » et **au bord de mer** facilement accessibles en train, cet investissement visait à élargir l'offre de vacances sur ce type de destinations et les élus de l'époque visaient juste ! D'autant plus que le CER Nord-Pas-De-Calais ne s'engageait pas seul puisqu'il proposait de se grouper avec d'autres CER cheminots afin d'accroître l'offre touristique destinée aux cheminots de la région.

***En 2013, tous ces arguments les élus Unsa ne les entendaient pas et votaient CONTRE l'investissement du CER au village « La Gaillarde ».***

Les CER cheminots copropriétaires ont donc investi et rénové le Hameau jaune dédié aux cheminots. **Depuis cette époque, des travaux de rénovation des parties communes ont eu lieu et comme n'importe quel autre copropriétaire nous avons été sollicités pour y contribuer à notre niveau soit à hauteur de 125 000 €.**



Comme les salariés des CE/COS/CAS des autres entreprises, les cheminots utilisent les parties communes telles que :

- La piscine : terrasse piscine élargie, espaces verts, chauffage ;
- L'espace détente : création de sauna, hammam, salle de massage, vestiaires, solarium ;
- Entretien et rénovation des espaces verts du hameau jaune ;
- Jeux pour enfants, rénovation du restaurant, salle d'animation, bar, club enfants ;
- Installation d'un espace animation sportive au pied de la place du village, parcours d'agès et création d'un club Ados à l'abri et à l'écart des hébergements ainsi que de la création d'un espace zen au pied du hameau réservé aux cheminots.

**En 2022, ce village a évolué, pas les élus Unsa !** Ils demeurent contre tout investissement patrimoine quel qu'il soit, **tandis que les élus SUD-Rail** pourtant réticents lors du premier vote, ont revu leurs positions en se rendant sur place comme cela été également proposé aux élus Unsa. Bien que certains représentants de cette O.S valident des projets telle la création ou la rénovation de structures pour enfants et ados aux Bergeries d'Etaples ou à l'étang de Wandignies-Hamage, les deux représentants du CSE Réseau en bureau de CASI s'y opposent préférant vendre des chèques en bons VRP du chacun pour soi.

**En 2022**, élus responsables et soucieux de l'avenir du **CASI Nord-pas de calais, la CGT et SUD-Rail** demeurent fidèles à leurs orientations et perpétuent le travail engagé par les anciens en votant **POUR** cet investissement. Et c'est la preuve d'un fonctionnement démocratique de l'instance, n'en déplaise aux représentants UNSA qui s'étaient dans un de leur prospectus sur l'absence de démocratie au CASI, on constate surtout que pour eux, celle-ci n'existerait que quand ça va dans leur sens.

Alors que les responsables Unsa occupent leurs journées à critiquer les autres en s'attaquant aux choix des militants syndicaux CGT et Sud : **que font-ils le 06 juillet jour d'un appel à la mobilisation pour des augmentations générales des salaires ?**

**N'y a-t-il pas de sujets plus importants qui engagent l'avenir de l'entreprise SNCF et des Cheminots plutôt que de polémiquer une fois de plus pour en définitif ne proposer que du vent ?**